

Règlement particulier du Brussels Orée Open (04 Juillet au 13 Juillet 2025)

-Officiels : Juge-arbitre : Maxime Hublet (0485 275 171) Juge-arbitre adjoint : Luttig Jeremie et Jérémy Leroy.

-Dates : Le tournoi se déroule du vendredi 04 Juillet 2025 au dimanche 13 Juillet 2025.

-Courts : Le tournoi se déroule sur 13 terrains extérieurs en terre battue. (4 terrains avec éclairage) Il pourra être demandé aux joueurs d'aller disputer la rencontre dans un club environnant.

-Epreuves organisées : Le tournoi compte pour le Critérium du Brabant AFT.

Adultes : SM1 ***, SM2, SM3, SM4, SM5, SM6, SD1*, SD2, SD3, SD4, SD5.

Vétérans :SM35.1*, SM35.2, SM35.3, SM35.4, SM35.5, SM35.6, SM50.1,SM50.2, SD25.1.

Jeunes : Grade 1 : -9, SJF-11, SJF-13, SJG-11, SJG-13, SJG-15.

Grade 2 : -9, SJF-11, SJG-11, SJF-13, SJG-13, SJF-15 SJG-15.

Grade 3 : SJG-15.

- Inscriptions : uniquement en ligne. Le Juge-arbitre se réserve le droit de limiter les inscriptions dans certaines catégories, de refuser une inscription ne présentant pas de disponibilités suffisantes ou cohérentes et, d'une façon générale, de refuser toute inscription sans devoir fournir de justification. L'inscription simultanée est autorisée à maximum 2 catégories toutes compétitions confondues se terminant le dimanche 13 Juillet.

-Clôture des inscriptions : Le Mardi 1 Juillet 2025 à 20h pour toutes les catégories.

La clôture anticipée des inscriptions est possible.

Il est possible d'annuler son inscription jusqu'au Lundi 30 Juin à 20h.

- Tirage au sort et publication des tableaux : Au plus tard le mercredi 2 Juillet à 20h pour toutes les catégories adultes et le vendredi 5 Juillet à 12h pour toutes les catégories jeunes.

- Mode de convocation : 1er tour, uniquement via « aftnet.be » et 2ème tour et suivants, à la table du juge-arbitre et/ou par téléphone.

- Droit d'inscription : Le montant de l'inscription est dû dès la fin des inscriptions.

1er tour Adultes : 20€, 1^{er} Tour Jeunes : 12€

- Disponibilités demandées : Week-end : de 09h00 à 23h00 – Semaine : de 09h00 à 23h30.

Les joueurs doivent être disponible le premier week-end du tournoi (vendredi samedi et dimanche) ainsi que le dernier week-end.

Les catégories « jeunes » se jouent obligatoirement durant la journée. (entre 10h30 et 15h30)

Le juge-arbitre essaiera dans la mesure du possible de tenir compte des indisponibilités indiquées à l'inscription par le joueur, mais ceci n'est, en aucun cas, une obligation. Les joueurs sont tenus de mentionner dans les "remarques" toutes les épreuves auxquelles ils participent la même semaine.

-Les 1/8,1/4,1/2 et finales peuvent se jouer sur les 2 derniers jours du tournoi.

- La tenue règlementaire de tennis est obligatoire et tout(e) joueur(euse) doit être en possession de 4 balles de tennis en bon état .

-Remise des prix : Le Dimanche 13 Juillet vers 18h. (Après les dernières finales)

Il ne sera pas possible d'avoir son prix avant.

- Toute inscription implique l'adhésion au règlement général des tournois AFT, aux règlements des critères Jeunes et Adultes ainsi qu'au présent règlement particulier. Le juge-arbitre tranchera sans appel tous les cas non repris au règlement général de la FRBT et de l'AFT ou au présent règlement particulier.

Maxime Hublet, Juge-Arbitre.